

**Ministry of Children and
Youth Services**

Minister

Ministry of Education

Minister

**Ministère des Services
à l'enfance et à la jeunesse**

Ministre

Ministère de l'Éducation

Ministre



Ontario

Le 23 janvier 2013

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureuse de vous annoncer que le gouvernement est en train de prendre un pas important dans le processus de bâtir un réseau provincial homogène et coordonné pour la petite enfance et le soutien des familles.

Depuis 2003, nous avons fait d'importantes avancées à l'endroit des programmes et services destinés aux jeunes enfants, dont la mise en œuvre de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein, nos travaux en vue de la modernisation des services de garde en Ontario, l'introduction de centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles, l'amélioration des services de dépistage et d'intervention précoces, et notre contribution à la prestation de toute une gamme de programmes destinés à favoriser le développement des enfants et à offrir un soutien familial. Notre engagement envers les enfants et les familles de l'Ontario est plus résolu que jamais; ensemble, nous avons désormais l'occasion de consolider les acquis et de poursuivre la transformation des services destinés aux jeunes enfants et au soutien des familles.

Pour optimiser les bienfaits pour les enfants, les parents, notre école, la communauté, les partenaires municipaux et l'ensemble de la province, il est temps d'entreprendre un plan d'action complet. C'est dans cet esprit que le gouvernement a lancé son *Cadre stratégique de l'Ontario sur la petite enfance*. Ce document énonce la vision, les principes directeurs et les aspects essentiels où des mesures s'imposent pour améliorer les programmes et services destinés aux enfants âgés de 0 à 6 ans et à leurs parents ou fournisseurs de soins.

Ce cadre stratégique a été élaboré en réponse à la rétroaction que nous avons reçue de nos partenaires et du public ontarien au cours de discussions sur la modernisation des services de garde et le concept des centres Meilleur départ de l'Ontario pour l'enfance et la famille. Nous avons appris que les familles désirent des services plus satisfaisants, des renseignements faciles à obtenir et des soutiens pertinents et opportuns. Le *Cadre stratégique de l'Ontario sur la petite enfance* fournit l'orientation stratégique nécessaire à nos partenaires à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement en vue d'accomplir ce que les familles et les fournisseurs de services nous ont demandé. Pour votre information, vous trouverez le cadre stratégique ci-joint.

Pour nos partenaires francophones, le *Cadre stratégique de l'Ontario sur la petite enfance* offre l'occasion d'élaborer des approches et solutions créatives qui reflètent le continuum de l'éducation en langue française, depuis la petite enfance jusqu'à l'éducation et la formation postsecondaires, dont il est question dans la Politique d'aménagement linguistique. Il renforce également les partenariats déjà réussis entre les conseils scolaires de langue française et leurs communautés.

Au nombre des aspects essentiels relevés dans ce cadre il s'agira de créer une approche efficace aux centres Meilleur départ de l'Ontario pour l'enfance et la famille, qui s'inspire des conseils de M. Charles Pascal et du travail remarquable qui a déjà été entrepris dans diverses communautés de la province. Dans ce contexte, il s'agira d'établir un mandat et une identité en commun moyennant l'intégration de programmes tels les centres de la petite enfance, les centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles, les centres de ressources sur la garde d'enfants et les programmes *Partir d'un bon pas pour un avenir meilleur*, et ce, tout en maintenant les niveaux d'investissement actuels. En intégrant ces programmes de soutien familial existants, nous obtiendrons des résultats plus probants et les enfants et leurs familles seront mieux servis. Nous poursuivrons notre collaboration avec nos partenaires afin de voir à la mise en œuvre de cette approche à l'égard des centres Meilleur départ d'ici septembre 2014, date à partir de laquelle le Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants sera offert dans toutes les écoles de l'Ontario financées par les deniers publics.

Pour pouvoir établir une structure de gouvernance commune pour les programmes et ressources de soutien familial, la garde d'enfants et la maternelle et le jardin d'enfants à temps plein, la responsabilité des centres Meilleur départ pour l'enfance et la famille résidera auprès du ministère de l'Éducation. De plus, les responsabilités de soutien provincial aux coordonnateurs de l'analyse des données (CAD) et à l'instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE) seront également transférées du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse au ministère de l'Éducation. Bien que le soutien financier pour les réseaux Meilleur départ relèvera également du ministère de l'Éducation, on s'attendra comme toujours à ce que ces réseaux aient une ample représentation du milieu de la petite enfance, reflétant leurs collectivités locales.

Cette approche pour les centres Meilleur départ pour l'enfance et la famille fournira aux familles et aux fournisseurs de soins des programmes, services et ressources d'accès universel dans des locaux facilement reconnaissables et bien situés, en plus de compter sur un site Web provincial convivial. Des équipes pédagogiques qualifiées, comprenant au moins une éducatrice ou un éducateur de la petite enfance inscrit, offriront une programmation de haute qualité avec des occasions d'apprentissage par le jeu et par l'enquête qui s'inspireront de programmes-cadres fondés sur les principes directeurs du *Cadre d'apprentissage des jeunes enfants* (<http://www.edu.gov.on.ca/gardedenfants/oelf/index.html>). Les centres offriront également des renseignements et des services d'aiguillage pertinents et opportuns pour aider les familles à obtenir des services spécialisés au besoin.

En allant de l'avant, nous tirerons le meilleur parti des pratiques réussies existantes tout en cherchant à les enrichir et nous multiplierons les efforts de collaboration et la création de réseaux communautaires tout en mettant à contribution les vastes connaissances et le savoir-faire des professionnels dévoués qui s'occupent de la petite enfance ainsi que des bénévoles travaillant à ces programmes.

Prochaines étapes

Il faudra du temps pour faire matérialiser notre vision collective pour les enfants et leurs familles, d'autant plus que nous tenons à faire les choses comme il faut. Dans les mois à venir, nous travaillerons de près avec nos partenaires fédéraux, provinciaux, municipaux, des Premières Nations et des communautés locales pour veiller à ce que les enfants et leurs familles continuent à avoir accès aux services, ainsi que pour documenter les prochaines étapes à suivre.

Comme partie essentielle du *Cadre stratégique de l'Ontario sur la petite enfance*, nous poursuivrons la mise en œuvre de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein pour tous les enfants âgés de quatre et de cinq ans d'ici 2014. La modernisation des services de garde d'enfants demeure une priorité elle aussi et nous continuerons à stabiliser et à transformer le système de garde d'enfants. Par ailleurs les ministères de la Santé et des Soins de longue durée, de l'Éducation et des Services à l'enfance et la jeunesse continuent à étudier les moyens d'améliorer les services d'orthophonie offerts aux enfants partout dans la province.

En ma qualité de ministre de l'Éducation et de ministre des Services à l'enfance et à la jeunesse, j'ai le bonheur de travailler de près avec les écoles aussi bien qu'avec nos partenaires communautaires. J'aimerais donc saisir l'occasion pour remercier chacune et chacun d'entre vous du travail que vous faites pour fournir des services et du soutien aux enfants et aux familles partout dans la province.

Nous continuerons à vous renseigner opportunément à mesure que nous avancerons vers la création d'un réseau amélioré pour la petite enfance et le soutien familial en Ontario. Nous nous réjouissons à l'idée de poursuivre nos travaux avec vous afin de bâtir un système plus solide, mieux coordonné et plus accessible qui contribuera à la réussite de nos enfants et à un avenir meilleur pour les Ontariennes et Ontariens.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



Laurel Broten

Pièce jointe :

- *Cadre stratégique de l'Ontario sur la petite enfance 2013*

Ressources :

- *Cadre stratégique de l'Ontario sur la petite enfance* aussi disponible à : <http://www.edu.gov.on.ca/gardedenfants/index.html>
- Site Web du ministère de l'Éducation : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/index.html>
- Site Web du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse : <http://www.children.gov.on.ca/htdocs/French/index.aspx>
- Site Web du ministère de la Santé et des Soins de longue durée : <http://www.health.gov.on.ca/fr/default.aspx>
- Notes de service sur l'apprentissage des jeunes enfants : <http://www.edu.gov.on.ca/maternellejardindenfants/memosummary.html>
- Cadre d'apprentissage des jeunes enfants : <http://www.edu.gov.on.ca/gardedenfants/oelf/index.html>
- *Modernisation des services de garde en Ontario : Échanger nos réflexions, renforcer nos partenariats, travailler ensemble (paru en juin 2012) :* http://www.edu.gov.on.ca/gardedenfants/Modernizing_Child_Care_F.pdf
- *Dans l'optique de notre meilleur avenir : Mise en œuvre de l'apprentissage des jeunes enfants en Ontario (paru en juin 2009) :* <http://www.ontario.ca/fr/education-et-formation/rapport-sur-lapprentissage-des-jeunes-enfants>